

## Écologie

### ÉNERGIE, ON AGIT !

Si les effets du réchauffement climatique, dont les conséquences sont d'ores et déjà visibles, sont désormais connus, ceux de l'érosion de la biodiversité sont, aujourd'hui encore, peu pris en compte. Pourtant, le rapport développement durable met en exergue que les crises climatiques et la perte de la biodiversité, qui ont toutes deux comme origine commune l'activité humaine et ses émissions de gaz à effet de serre corollaires, sont étroitement liées et se renforcent mutuellement.

En effet, le **changement climatique** entraîne une perte de biodiversité et la perte de biodiversité affecte le climat, car les organismes comme les arbres ou les océans absorbent une partie des émissions de gaz à effet de serre.

Le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité ont déjà des conséquences très directes à l'échelle de Grand Paris Sud. Les récentes inondations, les phénomènes de retrait, gonflement d'argiles, les canicules... impactent régulièrement notre territoire et nos habitants.

Ces phénomènes, que l'on qualifie encore aujourd'hui d'extrêmes, ont de plus lourdes conséquences sur les populations fragiles de notre agglomération.

Consciente de ces enjeux, Grand Paris Sud a décidé d'opérer une transition qui se veut à la fois écologique, mais aussi sociale, deux piliers indissociables, pour la conception d'un nouveau modèle de développement permettant de répondre aux défis économiques, sociaux, écologiques et citoyens de notre société.

Il s'agit donc de rendre notre territoire plus résistant, plus résilient et susceptible d'amortir les chocs à venir et ainsi de préserver sa population. Ceci passera par un « changement de logiciel » dont les fils conducteurs seront **la sobriété, l'inclusion et l'innovation** et qui devra permettre à chacun de comprendre les enjeux et de prendre part à la mise en œuvre de ce nouveau modèle.

Cette ambition est d'ores et déjà en mouvement et doit se poursuivre autour des principes communs actés qui sont et seront, les marqueurs de notre territoire :

Un nouveau modèle de développement territorial

La maîtrise publique des biens communs (foncier, eau, énergie, agriculture et alimentation...)

La transition juste, est axée sur l'inclusion et la participation.

## Rapport développement durable 2023



